

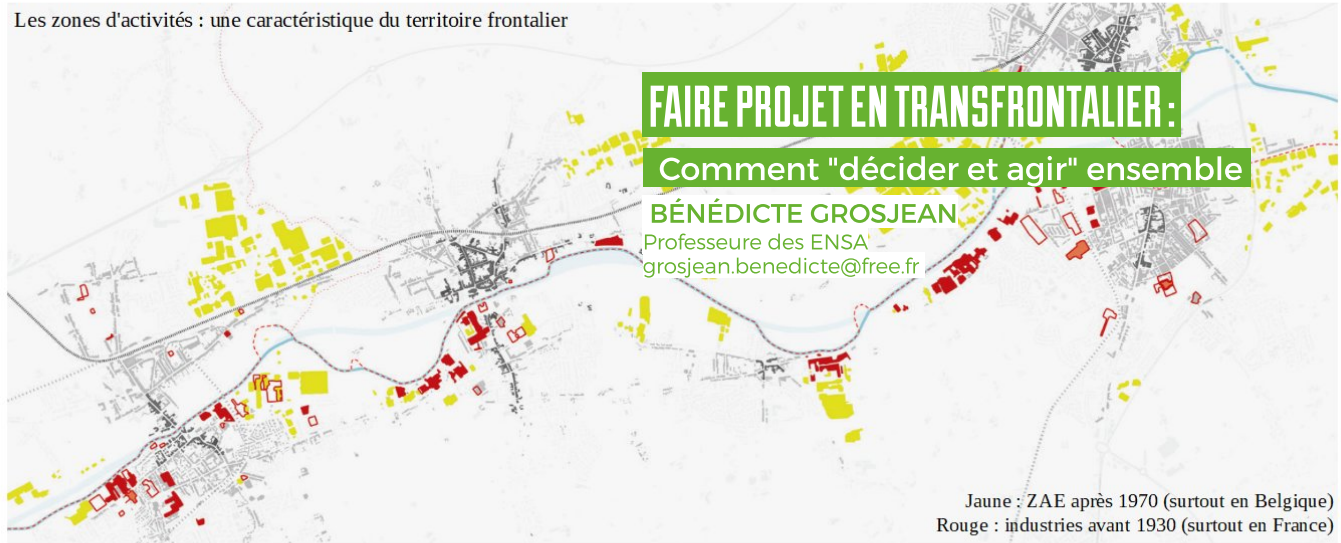
# + SCHÉMA DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (SCT) + GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (GECT)

## TERRAIN 2 : cartographie comparative

Atelier Master Territoire (sept 2019- fév. 2020, ENSAP de Lille)

Photos © Atelier B. Grosjean

Les zones d'activités : une caractéristique du territoire frontalier



**FAIRE PROJET EN TRANSFRONTALIER :**

Comment "décider et agir" ensemble

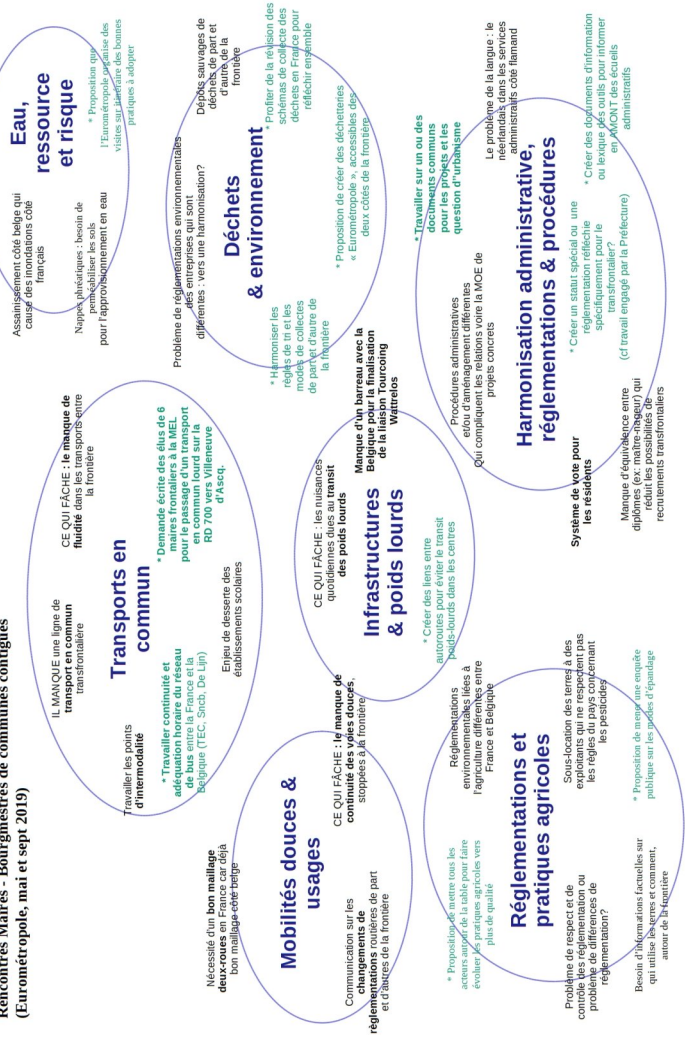
**BÉNÉDICTE GROSJEAN**

Professeure des ENSA  
[grosjean.benedicte@free.fr](mailto:grosjean.benedicte@free.fr)

Jaune : ZAE après 1970 (surtout en Belgique)  
Rouge : industries avant 1930 (surtout en France)



## TERRAIN 1 : Pôles d'acteurs Rencontres Maires - Bourgmestres de communes contiguës (Eurométropole, mai et sept 2019)



## Résultat

Nous interrogeons la coopération transfrontalière à partir de trois terrains : au plus local, les témoignages des maires et bourgmestres de communes contiguës (via les Rencontres montées par l'Eurométropole) ; au niveau global, le processus de construction du Schéma de Coopération Transfrontalière (via les compte-rendus de l'ADU) ; et au niveau territorial, des ateliers de Master (ENSAPL, 2017-2020), qui objectivent les problématiques (cartographie, données comparatives) et explorent des hypothèses d'action et de transformation.

Les trois terrains identifient des objectifs assez précis à la coopération, dont les formulations, parfois divergentes, ou les écarts sont à analyser (les zones d'activités soulèvent des problèmes majeurs, passés sous silence par les maires ; ceux-ci se focalisent sur les prix du foncier agricole, un angle aveugle du SCT ; etc.).

La "maîtrise d'ouvrage transfrontalière" émerge collectivement comme principale problématique, qui se synthétise en 4 points (S. Jodogne) : la faiblesse d'un cadre commun, malgré une forte interdépendance des acteurs ; leur nécessaire collégialité, malgré les différences de culture de décision ; l'absence de compétences transférées au GECT, et l'asymétrie des structures ; l'absence d'un calendrier commun, avec des fenêtres suffisantes pour décider et agir ensemble.

## Révélation

On observe que les trois "modèles de coopération transfrontalière" (F. Santamaria) en réalité coexistent, sans fonctionner à part entière : la version institutionnalisée (avec l'atout du GECT, mais manquant d'un leadership politique) ; la version des petits pas (très nombreux, mais dispersés) ; la version soft (avec un "mutual learning" qui ne suffit pas pour répondre aux attentes).

Pour autant, un processus "instituant plutôt qu'institué" (M. Dumont) y serait à un stade exploratoire : un modèle de "transaction", dans un cadre "horizontal" et un contexte de "bienveillance coopérative". Il appelle à deux réserves : sa situation toujours entre confiance et vigilance, et la "volatilité" des territoires concernés.

## Perspectives

L'enjeu d'une "maîtrise d'ouvrage transfrontalière" n'est pas neuf et de multiples dispositifs ont été mis en place, et expérimentés avec des fortunes diverses. Cet axe poursuivra leur analyse, via le recensement des initiatives partenariales (plus de 150 décrites le cadre du SCT), et se centrera particulièrement sur le GECT comme outil possible, à travers trois entretiens de personnalités majeures y ayant contribué.